

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—————
Commandement des réserves
de la gendarmerie
—————

Arrêté du 1^{er} février 2021
conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense
NOR : INTJ2106353A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Jean-Loup **Richet** est nommé au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine de l'enseignement digitalisé, notamment relatif à l'intelligence économique, au profit de l'école des officiers de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} février 2021.

Pour le ministre et par délégation :

Le général de division,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,
O. Kim